



**sommaire :** édito - les JOP 2030 2ème partie – Alerte à l'Indu –Bercy connection



Lors du Comité Social d'Administration de Réseau (CSAR) du 16 février dernier, il a été présenté aux organisations syndicales le volet emplois de notre administration pour 2026.

Sans surprises (malheureusement) il est négatif comme chaque année depuis des décennies et encore une fois vise la catégorie C.

CATÉGORIE A : +423 contre -14 = +409

CATÉGORIE B : +261 contre -19 = +242

CATÉGORIE C : -1201

**soit au total -550 Emplois Temps Plein (ETP).**

Bien évidemment à ce stade nous ignorons de combien la Savoie se verra amputée d'ETP, mais gageons que comme d'hab, ce sera conséquent au bénéfice d'on ne sait qui mais au détriment des agents et des missions, et ça on le sait !

La casse organisée du service public continue donc, ce dont nous ne doutons malheureusement pas !

### **Face à cela, fatalisme ou bien ?**

Sans préjuger de ce que pourront être les positions des agent.es de la fonction publique à l'avenir, car la DGFIP n'est pas la seule à pâtir des politiques destructrices des gouvernements qui se suivent, qu'ils soient de gauche ou de droite ; la CGT Finances Publiques, avec toute la CGT, continuera à dénoncer, à combattre dans les instances et dans la rue, avec et pour les collègues qui en pâtissent.



1 réf au 8 mars, journée internationale des droits des femmes

Les jeux d'hiver 2030, olympiques et paralympiques , se dérouleront dans l'arc alpin français et donc de fait pour partie en Savoie.

La CGT, dans son rôle de témoin actif auprès de celles et ceux qui seront amenés à travailler à l'organisation de ces jeux, est également force de proposition.

Pendant un an, en Savoie, la CGT a travaillé à élaborer un cahier revendicatif des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2030 par lequel elle souhaite fortement que ces Jeux soient non seulement un grand événement sportif, mais aussi pour les salarié·es et les territoires concernés, un levier de responsabilité environnementale, de développement économique durable et de progrès social.

### ***Une organisation économique durable***

La CGT plaide pour que l'emploi local soit favorisé, notamment par l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics liés à l'organisation des Jeux, avec une attention particulière portée aux TPE et PME et aux publics éloignés de l'emploi.

Pour ce faire, la CGT veut réunir les acteurs économiques institutionnels, associatifs et syndicaux du territoire et organiser une conférence économique et sociale olympique.

Elle veut aussi s'appuyer aussi sur l'expérience des Jeux d'Albertville qui ont permis au territoire de bénéficier d'équipements pérennes.

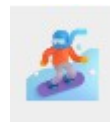


### ***Un héritage positif pour les territoires***

Au-delà de l'événement, la CGT souhaite que les investissements réalisés profitent à long terme aux territoires alpins : logements durables après les Jeux, renforcement des infrastructures existantes plutôt que création de nouvelles installations impactantes, et amélioration des conditions de vie et de travail pour les populations locales.

Et, au-delà, ces Jeux pourraient être un bon départ pour du tourisme social et durable voulu par les acteurs locaux. Dans la continuité de la charte sociale Paris 2024, Sophie Binet, actuelle secrétaire générale de la CGT, a signé avec Edgar Grospron, président du Cojop (comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques) Alpes françaises 2030, et Damien Robert, directeur général de la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques) Alpes 2030, le 26 novembre 2025, une nouvelle charte, environnementale, économique et sociale.

Ce nouvel accord confirme la volonté partagée par toutes et tous de faire de l'événement un modèle en matière d'inclusion professionnelle, de droits sociaux, de responsabilité économique et de transition environnementale.



## Le 4 mars 2026 la CGT Finances Publiques s'adresse à la DG

*(extrait du courrier de la secrétaire générale du syndicat Fanny De Coster)*

Alors que les agent.es des finances publiques subissent de plein fouet des réformes, des suppressions d'emplois et un gel du point d'indice depuis des années, qui contribuent à une souffrance au travail inquiétante, la DGFIP a décidé de procéder à une récupération d'indus auprès de milliers d'agent.es.

L'ampleur des montants (jusqu'à 9000 €) touche toutes les catégories et notamment les plus précaires, alors même que les agent.es n'en sont en rien responsables.

Cette situation est bien du fait d'une mauvaise gestion continue depuis plus de 10 ans imputable à l'administration.

Scandale supplémentaire : les agent.es concerné.es n'en sont informé.es par mail de la DG que le 4 mars, en pleine période de congés scolaires, pour un prélèvement sur la paie d'avril !!!

Ils et elles seront de fait privés de toute possibilité de contrôle, de recours ou même de demande d'échéancier !

Il s'agit d'un mépris inégalé et d'une maltraitance des agent.es sans précédent !

La CGT Finances Publiques exige l'arrêt immédiat de cette opération de recouvrement sur les rémunérations. La CGT Finances Publiques ne se privera d'aucune action par tous les moyens, juridiques, politiques et de communication auprès de la presse si nécessaire.

Élections professionnelles DGFIP  
du 3 au 10 décembre **2026**  
Pour mes droits je vote **CGT**



### Assemblée Générale 2026

Vous n'êtes pas syndiqué-e et vous êtes curieux-curieuse de la CGT ? Ce n'est pas un problème, la section Savoie de la CGT Finances Publiques tient son AG annuelle le 2 avril 2026 avec la participation de la secrétaire générale du syndicat national Fanny DE COSTER. Tout agent de la DGFIP ayant le droit légal de participer une fois l'an à une assemblée générale syndicale, c'est avec plaisir que la section vous accueillera. Si vous êtes intéressé-e, merci de nous le signaler à l'@ ci-dessous afin de nous en faciliter l'organisation.

**CGT FINANCES PUBLIQUES SAVOIE : [73@cgtfinancespubliques.fr](mailto:73@cgtfinancespubliques.fr)**  
**<https://www.cgtfinancespubliques.fr/public/>**

## « T'en veux...de la déontologie... ? » (The Bercy Connection... !)



Dans un article publié le 17 février 2026, le Canard Enchaîné annonce qu'un conseiller du Premier Ministre a été congédié, fin décembre, pour consommation de stupéfiants...au moment même où un certain Sébastien Lecornu déclarait :

« Nous devons lutter contre le narcotrafic avec le même niveau de détermination que celui avec lequel nous luttons contre le terrorisme. »

Dans ce même article, nous pouvons lire :

« Loi des séries : le directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France a dû lui aussi quitter, pour le même motif, le poste qu'il occupait depuis un an... »

En fait, convoqué par la Directrice Générale le 18/02... **SHIT**, alors !, il est démissionnaire le 19/02, mais conserve son poste de haut cadre au ministère...Ouf ! peut-être un heureux **DEAL**, mais pas de quoi s'**ECSTASYer** !

Et sur l'Ulysse de la DRFIP Ile-de-France : « départ pour raisons personnelles et de santé... » et une brève plus que brève sur Ulysse national...

De la **POUDRE** aux yeux ?

**ADDICT** à l'info s'abstenir !

**BEUH** ! alors...sûrement une question d'éléments de Langage...on le sait, dire la vérité n'est pas déontologique...

De cette histoire, pas certain que la déontologie en soit l'**HÉROÏNE** !

De quoi se mettre en **PETARD** !

Alors, allons voir si l'**HERBE** est plus verte ailleurs...

Sans rire, on le sait bien, nous à la CGT Finances Publiques, que l'on peut se retrouver *cloué au pilori* pour bien moins que ça. **SNIF** !

